

Arrondissement de
RAMBOUILLET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2023-017**

Tél : 01.30.13.76.00.

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars,

**DATE
DE CONVOCATION**
16 mars 2023

**Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous
la présidence de Monsieur Nicolas DAINVILLE, Maire.**

DATE D'AFFICHAGE
16 mars 2023

Monsieur DAINVILLE,
Mesdames LOPES et ROUSSEL ;
Messieurs DIALLO, RAOUL et MOUSSA ; Adjoints au Maire

Mesdames BAC, GORBENA, et RAOUL
Messieurs IBRAHIM, MONNARD, LE MOING, PERON et VILLOING ; Conseillers
Municipaux délégués
Madame BASELTO
Messieurs BLEE et BOURGOIN Conseillers Municipaux

Formant la majorité des membres en exercice

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice : 29
Présents : 17
Votants : 27

Absents excusés :2

Madame HOCDE ; Monsieur GERBOUIN

Absents excusés et représentés : 10

Mesdames BROCHADO, CHIAKH, DUTU, LWAMBA MAKANYAKA, PASCOAL,
ROUSSEAU et SELBONNE ; Messieurs MARE, MEY et POING

Pouvoirs : 10

Madame BROCHADO donne pouvoir à Madame BAC
Madame CHIAKH donne pouvoir à Monsieur MOUSSA
Madame DUTU donne pouvoir à Monsieur BOURGOIN
Madame LWAMBA MAKANYAKA donne pouvoir à Madame GORBENA
Madame PASCOAL donne pouvoir à Monsieur RAOUL
Madame ROUSSEAU donne pouvoir à Madame ROUSSEL
Madame SELBONNE donne pouvoir à Madame RAOUL
Monsieur MARE donne pouvoir à Madame BASELTO
Monsieur MEY donne pouvoir à Monsieur DAINVILLE
Monsieur POING donne pouvoir à Monsieur VILLOING

**Approbation du Procès-
Verbal du 15 février 2023**

Secrétaire de séance : Madame Adelaïde LOPES

La séance étant ouverte à 19H00

2023-017

Objet : Approbation du Procès-Verbal du 15 février 2023

Secteur : Administration Générale

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-23 et L 2121-29 ;

Vu le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 février 2022 ;

Considérant qu'aucune remarque n'est formulée ;

Après présentation faite par Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré :

À l'unanimité :

Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 février 2022 ;

Mise en ligne le :

Pour extrait conforme,

La Verrière, le 22 mars 2023

Le Maire

Nicolas DAINVILLE

